

Désignation de l'entreprise : SARL A2C		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 8 Lice des Adrets		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 0 3 5 2 6 5 2 9 0 0 0 6 8		Néant ☐ *						
		Exercice N, classe n° 30092024	N-1 30092023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	30 045			
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	588 712	588 712		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC	65 401	19 445	45 957	52 497
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	64 675	43 529	21 146	18 237
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	15		15	15
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	60		60	60
	TOTAL (II)		BJ	BK	748 908	93 019	655 890	659 521
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				800
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	350 063		350 063	319 633
		Autres créances (3)	BZ	CA	9 648		9 648	13 224
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				100 000
Disponibilités		CF	CG	159 858		159 858	89 902	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	18 133		18 133	14 128	
	TOTAL (III)	CJ	CK	537 702		537 702	537 687	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	1 286 610	93 019	1 193 591	1 197 208	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	60	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SARL A2C			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	17 570	17 570
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	311 476	311 476
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 983	42 182
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	678 029
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 330	33 408
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 879	5 217
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	860	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 470	11 927
	Dettes fiscales et sociales	DY	153 717	154 617
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 015	4 418
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	315 292	286 392
TOTAL (IV)		EC	515 562	495 979
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	1 193 591	1 197 208
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	500 525	495 979
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	FH	809	633	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A2C

**Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 8 Lice des Adrets Parc Tertiaire Valgora
83160 LA VALETTE DU VAR
303 526 529 RCS TOULON**

**RAPPORT DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28
OCTOBRE 2024**

Exercice clos le 30 septembre 2024

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 872 623 euros contre 860 313 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,43%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 7 997 euros contre 7 848 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,90%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 205 032 euros contre 183 718 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,60%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4 401 euros contre 7 563 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -41,81%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 487 744 euros contre 483 269 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,93%.

Le montant des charges sociales s'élève à 138 009 euros contre 117 393 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,56%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 11 contre 11 pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 12 998 euros contre 11 650 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,57%.

Le montant des autres charges s'élève à 13 515 euros contre 13 250 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,00%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 861 698 euros contre 816 844 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,49%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 18 923 euros contre 51 317 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -63,13%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 3 253 euros (-328 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 22 175 euros contre 50 989 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -56,51%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -367 euros contre -27 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1253,63%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 2 825 euros contre 8 779 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -67,82%.

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024 se solde ainsi par un bénéfice de 18 983,08 euros contre un bénéfice de 42 182,48 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -55,00%.

Au 30 septembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 193 591 euros contre 1 197 208 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,30%.

En date du 31 janvier 2024, la société Groupe Kamma Conseil a cédé à Mr Patrice AZZOPARDI 150 parts sociales et à Sylvie CRANCEE 25 parts sociales.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 18 983,08 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 983,08 euros
------------------------	-----------------

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte « autres réserves »	7 975,92 euros
--	----------------

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	26 959,00 euros
---	-----------------

A titre de dividendes aux associés Soit 5,39 euros par part	26 959,00 euros
--	-----------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 651 070,08 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 26 959,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes serait effectué le 28 octobre 2024.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 :
63 420,00 euros, soit 12,68 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 63 420,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :
100 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2023 :
42 182,48 euros, soit 8,44 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 182,48 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

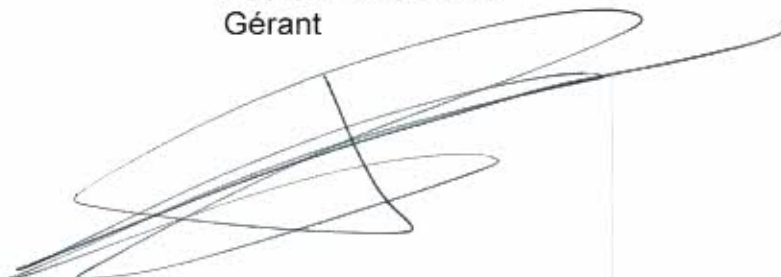
Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous rappelons par ailleurs qu'en application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 223-19 du Code de commerce, lorsqu'il n'existe pas de Commissaire aux Comptes, les conventions conclues entre le gérant non associé et la Société sont soumises à l'approbation préalable de l'assemblée.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à LA VALETTE DU VAR,
Le 28 octobre 2024.

Patrick ALLOUCHE
Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A2C

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 8 Lice des Adrets Parc Tertiaire Valgora
83160 LA VALETTE DU VAR
303 526 529 RCS TOULON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 OCTOBRE 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 18 983,08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 983,08 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte « autres réserves »	7 975,92 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	26 959,00 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 5,39 euros par part	26 959,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 26 959,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 28 octobre 2024.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 :
63 420,00 euros, soit 12,68 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 63 420,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :
100 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2023 :
42 182,48 euros, soit 8,44 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 182,48 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 OCTOBRE 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Etats financiers au 30/09/2024

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 193 591** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **884 310** euros et un total **charges** de **865 327** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **18 983** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2023** et finit le **30/09/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	618 757					618 757
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	618 757					618 757
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	65 401					65 401
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	20 540		5 951			26 491
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	35 786		3 963		1 565	38 184
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	121 728		9 914		1 565	130 077
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	15					15
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	60					60
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	75					75
TOTAL		740 559		9 914		1 565	748 908

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	30 045			30 045
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 045			30 045
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	12 905	6 540		19 445
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 634	4 396		9 030
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	33 455	2 609	1 565	34 499	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		50 993	13 545	1 565	62 974
TOTAL		81 038	13 545	1 565	93 019

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	60	60	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	350 063	350 063	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83	83	
	Impôts sur les bénéfices	5 955	5 955	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 365	1 365	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 245	2 245	
	Charges constatées d'avances	18 133	18 133	
TOTAL DES CREANCES		377 904	377 904	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	809	809		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	23 521	9 344	14 177	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 470	11 470		
	Personnel et comptes rattachés	28 638	28 638		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 946	50 946		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	71 451	71 451		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 683	2 683		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	6 879	6 879		
	Autres dettes	3 015	3 015		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	315 292	315 292		
TOTAL DES DETTES		514 702	500 525	14 177	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		9 263			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		6 879			

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		18 133	18 133
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			18 133

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			315 292	315 292
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				315 292

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2024

Total des Charges à payer		42 591
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		817
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	9	
Agios à payer	809	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 387
FRS FNP	1 387	
Dettes fiscales et sociales		39 486
CONGES PAYES	28 121	
COTIS FISC TNS A PAYER	418	
CHGES SOC/CP	10 010	
ETAT CHARGES A PAYER	922	
ETAT Charge à payer	15	
Autres dettes		900
CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	900	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2024

Total des Produits à recevoir		6 679
Autres créances clients		6 679
CLTS FAC A ETABLIR	6 679	